

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,  
et de la souveraineté alimentaire

## Arrêté

**Portant nomination des membres d'un jury de concours pour le recrutement d'un enseignant-chercheur de l'enseignement supérieur agricole.**

**Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,**

Vu le décret n° 92-171 du 21 février 1992 portant statuts particuliers des corps d'enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture, notamment ses articles 23 et 40 ;

Vu l'arrêté du ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche du 25 janvier 2010 relatif aux conditions de fonctionnement des jurys de concours ouverts pour le recrutement des enseignants-chercheurs du ministère de l'agriculture ;

Vu l'arrêté du 24 février 2023 modifiant l'arrêté du 3 février 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de maîtres de conférences dans les établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture ;

Vu l'avis du conseil des enseignants de l'établissement en date du 2 mars 2023 ;

Vu l'avis du président de la section n° 2 de la commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture en date du 18 avril 2023,

**Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommées membres du jury de concours pour le recrutement d'un maître de conférences de l'enseignement supérieur agricole qui se tiendra les 15 et 16 juin 2023 à l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, référence d'emploi A2ACO00090, discipline « Écologie des communautés végétales », les personnes suivantes :

#### **1° Le directeur de l'établissement ou son représentant :**

- Titulaire : Mme Alessia LEFEBURE, Directrice de l'Institut Agro Rennes-Angers ;
- Suppléant : M. Romain JEANTET, Directeur des études à l'Institut Agro Rennes-Angers ;

## **2° Un enseignant-chercheur de l'établissement d'affectation :**

- Titulaire : M. Hervé DANIEL, Maître de conférences de l'enseignement supérieur agricole à l'Institut Agro Rennes-Angers ;
- Suppléant : Mme Florence VAL, Professeure de l'enseignement supérieur agricole à l'Institut Agro Rennes-Angers ;

## **3° Au titre des personnalités françaises ou étrangères du secteur public ou du secteur privé connues pour leurs compétences ou leurs travaux dans des domaines liés à la discipline considérée :**

- Titulaire : M. François MUNOZ, Professeur des universités à l'Université Grenoble Alpes ;
- Suppléant : Mme Isabelle GOUNAND, Chargée de recherche au CNRS ;
- Titulaire : M. Sylvain DIQUELOU, Maître de conférences à l'Université Caen Normandie ;
- Suppléant : M. Aurélien JAMONEAU, Chargé de recherche à l'INRAE ;
- Titulaire : Mme Anne ATLAN, Directrice de recherche au CNRS-Université Rennes 2 ;
- Suppléant : Mme Anne BONIS, Chargée de recherche au CNRS.

### **Article 2**

M. François MUNOZ est désigné en qualité de président du jury.

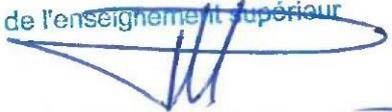
### **Article 3**

La directrice générale de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le

Pour le ministre et par délégation :  
Le sous-directeur de l'enseignement supérieur,

Le sous-directeur  
de l'enseignement supérieur



Jérôme COPPALLE